



RAMAU - Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme

Réseau de la recherche architecturale et urbaine sur les activités et métiers

Habilité par la Direction Générale des Patrimoines (ministère de la Culture et de la Communication)

Tête de réseau LET, resp. Elise Macaire

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette

144 avenue de Flandre, 75019 Paris.

Lettre d'information électronique n°22 décembre 2012 - février 2013

Equipe de rédaction : Elise Macaire, Hakima El Kaddioui.

publications RAMAU

Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au "durable", dossier coordonné par [Nadine Roudil](#), revue [Métropolitiques](#), novembre 2012. Dossier réalisé suite à la Rencontre Ramau qui a eu lieu le 25 décembre 2011 : "Les pratiques de conception architecturale et urbaine : évolutions et perspectives face aux enjeux du développement durable", Grande Arche de La Défense.

Voir aussi sur le site du Ramau : "[Les enjeux de l'expérimentation dans l'habitat durable - Les "diversités" à Bordeaux](#)", version longue de l'article de Patrice Godier et Caroline Mazel pour les Rencontres Ramau.

En ligne : Cahiers Ramau n°3, "Activités d'architectes en Europe - Nouvelles pratiques", ouvrage collectif sous la direction d'Olivier Chadoin et Thérèse Evette, Editions de La Villette, Paris, 2004.

Des échanges entre équipes de recherche sont organisés au cours de différentes journées de travail et plus particulièrement lors des Rencontres Ramau. Les actes donnent lieu à des publications notamment dans la collection des Cahiers Ramau aux éditions de la Villette. Les Cahiers sont aujourd'hui progressivement mis en ligne.

"Dans la production architecturale et urbaine, le partage des rôles entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises, entre secteurs public et privé, entre décideurs, techniciens et usagers, connaît de profondes mutations. Comment les architectes se positionnent-ils dans ce nouveau contexte ? Les analyses réunies dans cet ouvrage rendent compte de l'éventail des pratiques qui se développent dans plusieurs pays européens (Autriche, Danemark, France, Grande-Bretagne, Portugal, Suisse), de la conception de composants de construction à la gestion de projets urbains négociés avec les habitants. Le cas de la Grande-Bretagne, qui fait référence en matière de partenariats public-privé et d'évolution des relations entre les architectes et leurs partenaires, est largement exposé. Ces contributions sont illustrées par le témoignage d'architectes exerçant en tant que concepteur de composants, maître d'œuvre de bâtiment, responsable de service de l'habitat, scénographe, coordinateur d'opération etc."

Les Cahiers sont disponibles en totalité sur le site du réseau : [télécharger les Cahiers Ramau n°3](#)

actualités

publications

[plus d'informations](#)



Débattre pour transformer l'action urbaine

Planification urbaine et développement durable à Grenoble, Lyon et Montréal

LILA COMBE, MICHÈLE GARIBY,
MARIO GAUTHIER, FLORENCE PAULHIAC SCHERRER,
FRANCK SCHERRER

Les Presses de l'Université de Montréal

■ **Débattre pour transformer l'action urbaine**, Michel Gariépy, Mario Gauthier, Franck Scherrer, Florence Paulhiac Scherrer, Lila Combe, Presses Universitaires de Montréal, août 2012.

"Ce livre se penche sur les pratiques concrètes de participation publique, en matière de planification urbaine, dans trois agglomérations, Grenoble et Lyon en France, et Montréal au Québec. Comment s'y effectuent la prise en compte du développement durable et la mise en tension des dimensions associées à cette notion ? La participation publique peut-elle constituer un instrument privilégié à cette fin ? Ce livre s'intéresse aussi à la participation publique sous l'angle de ses effets sur le contenu des exercices de planification et les modes d'élaboration des politiques urbaines. Il est construit en trois parties. La première pose la question de la capacité de la participation publique à transformer l'action urbaine et à l'infléchir dans le sens des principes du développement urbain durable. La deuxième dresse un portrait de la participation publique dans trois exercices de planification métropolitaine. La troisième présente une analyse des transformations de l'action urbaine, du point de vue des processus et des contenus."

[voir sur le site des Presses Universitaires de Montréal](#)



■ **Desseins de villes. Un retour de l'État aménageur ?**, Jean-Michel Guénod, éditions de L'Aube, coll.

Bibliothèque des territoires, juin 2012.

Préface de Jean-Pierre Dupont : "*Desseins de villes* revient à juste titre sur le rôle et la place des différents acteurs depuis une quarantaine d'années et sur ce qu'ils pourraient être dans l'avenir. En architecture, il faut construire solide, utile et beau. Le fondement d'une réponse adaptée à ces exigences repose, le plus souvent, dans la qualité des rapports qui s'établissent entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. Je suis persuadé qu'il en va de même dans le domaine de l'aménagement urbain, mais dans un environnement autrement plus complexe puisqu'il s'agit de faire la ville. Les acteurs sont multiples, le temps prend une tout autre dimension, les enjeux sont d'une grande diversité : économiques, sociaux, culturels."

[voir sur le site des éditions de l'Aube](#)



■ **L'invention de la maîtrise d'oeuvre urbaine**, Jean-Michel Vincent, ed. L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, septembre 2012, Paris.

"Au début des années 60, sur injonction du général de Gaulle, Paul Delouvrier crée un nouvel outil mental qui a permis de structurer l'aménagement de la région Ile-de-France pendant un demi-siècle. Vingt ans plus tard, ce métier de la fabrique de la ville pour tous sera nommé maîtrise d'oeuvre urbaine et les Ateliers de maîtrise d'oeuvre urbaine seront inventés. Ces derniers, permettant de simuler les premiers pas de la fabrique de la ville ou l'émergence du projet, fêtent aujourd'hui leurs 30 ans."

[voir sur le site des éditions L'Harmattan](#)



■ **Le management public des territoires - Décider, agir, évaluer**, sous la direction d'Eric Ardouin et Jean-Christophe Baudoin, éditions de l'Aube, coll. Monde en cours, janvier 2012, Paris.

"Qu'est-ce qui caractérise le management du service public local ? Comment s'y prend la décision, s'y construit le projet politique, s'y gèrent les moyens, s'y évalue l'action ? Alors que la demande de services publics n'a jamais été aussi forte, la dépense qu'ils nécessitent est vivement critiquée. Le maire - acteur public parmi les plus populaires -, comme ses collègues présidents d'intercommunalités, de conseils généraux et de conseils régionaux, doit répondre à ce paradoxe. Ils doivent gérer leurs ressources au plus près tout en développant des projets ambitieux et porteurs d'avenir. En dressant un état de l'art du management public des territoires, ce livre montre les différentes dimensions de cet enjeu central de la gestion locale : mettre la rigueur de gestion au service d'un volontarisme permettant de fournir les équipements et services qui participent du "bien vivre ensemble" des habitants d'un territoire."

[voir sur le site des éditions de l'Aube](#)



■ **Le projet négocié**, sous la direction scientifique de Pascal Chombart de Lauwe, éditions PUCA Recherche n°206, octobre 2012.

"L'évolution rapide des techniques tant au niveau des outils de conception que des modes constructifs, ainsi qu'une demande sociale toujours en mouvement, conduisent à modifier sensiblement la manière dont les projets sont élaborés, négociés. Chaque étape du processus fait l'objet de négociations avec des retours, des itérations, y compris après l'achèvement des travaux. Le champ des acteurs s'agrandit et leurs rôles respectifs se croisent. Désormais, le développement durable est placé au centre de toutes les préoccupations, donc de toutes les négociations. (...) Chacune des équipes illustre et analyse les compromis et les arbitrages induits par les formes collaboratives de travail et la redéfinition du rôle des acteurs conjuguée à une accélération de la complexification des modes de transmission de l'information. L'ensemble des contributions permet de saisir les enjeux et les conséquences des nouvelles conditions (règles, formes, protocoles...) de la conception et de la production architecturales sur la fabrique de la ville."

[voir sur le site du PUCA](#)

textes en ligne

plus d'informations

■ **Promoteurs immobiliers privés et problématiques de développement durable urbain**, thèse de doctorat Géographie sociale et régionale soutenue par A. Taburet, sous la direction de Cyria Emelianoff et Jacques Chevalier, Université du Maine, 2012.

"Alors même que les grandes priorités de la question du logement (loger, construire et habiter différemment, habiter l'existant, crises et contraintes) tendent à converger et à s'agréger à la charnière du changement de siècle, de nouvelles problématiques, regroupées sous celle plus globale du développement durable, émergent et (ré)interrogent la production de la ville. Les promoteurs immobiliers privés sont alors interpellés et mobilisés afin de répondre à cette nouvelle problématique qui devient même prescription à la suite du Grenelle de l'environnement (2007). Les problématiques de la durabilité proposent dès lors aux acteurs privés de la fabrique urbaine de se projeter sur une ligne de déclinaison logement-bâtiment-quartier-ville et à y opérer des allers-retours afin de répondre à la transversalité des composantes de la durabilité. D'un premier temps consacré au traitement énergétique du bâtiment et de son enveloppe, des promoteurs se positionnent peu à peu à l'échelle du quartier durable et de la ville durable. Deux terrains d'études, l'écoquartier bordelais Ginko et la reconversion de l'entrepôt Macdonald, proposent d'éclaircir un pan encore peu approprié par la bibliographie : le portage privé d'opérations de quartiers durables. L'éclosion de l'urbanisme durable ouvre une deuxième voie à ces deux opérations. Elle ouvre également de nouvelles opportunités aux acteurs privés pouvant opérer un balancement entre les échelles de la durabilité et en mesure de se projeter à l'échelle du quartier. Ce point de rencontre, établi par une convergence d'intérêts communs entre acteurs publics et privés, permet alors aux promoteurs - aménageurs de se poser comme force de proposition dans l'édification de quartiers durables."

[voir sur le site](#)

■ **Eléments pour la prise en compte de l'habitude dans les pratiques de déplacements urbains**, thèse de doctorat en Géographie, Aménagement et Urbanisme soutenue par T. Buhler, sous la direction de Jean-Michel Deleuil, INSA de Lyon, 2012.

"Depuis une trentaine d'années en France, les politiques de déplacement visent une réduction de l'usage de l'automobile en ville. En suivant diverses formulations et niveaux de contrainte sur l'usage des modes, ces politiques impactent les environnements urbains, et s'accompagnent dans les années 2000 de dispositifs communicationnels et informationnels visant à obtenir un changement de pratiques de la part des usagers. Les injonctions de la collectivité au changement de mode peuvent ainsi prendre des formes implicites ou explicites. Les injonctions implicites traduisent l'hypothèse d'une rationalité instrumentale prédominante chez l'utilisateur-acteur, à la recherche de l'alternative " optimale " et modifient en conséquence l'environnement urbain au profit des modes " alternatifs " à la voiture. Les injonctions explicites s'adressent quant à elles à un usager, dont la rationalité serait davantage axiologique et s'attachent à le convaincre de changer de pratique par des campagnes de communication destinées à promouvoir des vertus et des valeurs associées aux modes alternatifs. A Lyon comme ailleurs, ces politiques ne sont pas couronnées du succès espéré. L'adhésion aux dispositifs mis en place n'est pas massive, de sorte que nous constatons de fortes résistances aux injonctions au changement de mode de déplacement."

[voir sur le site](#)

■ **L'émergence des municipalités - Analyse de la réorganisation des pouvoirs issue de la décentralisation sur la gouvernance des petites villes d'Uttar Pradesh**, thèse de doctorat soutenue par R. De Bercegol, sous la direction de Sylvie Jaglin, Université Paris-Est, 2012..

"A travers l'observation des services publics de base, cette thèse s'intéresse à la réorganisation des pouvoirs politiques et techniques consécutive à la mise en place de la réforme de décentralisation. En Inde, cette question a déjà fait l'objet de plusieurs études de cas en zone rurales et dans les villes métropolitaines. L'objet de ce travail est de compléter ce corpus en le replaçant dans le contexte différencié des petites villes indiennes. Celles-ci ont jusqu'ici peu interpellé l'attention des chercheurs et des planificateurs. Ce désintérêt traduit un biais dans la manière de penser l'urbanisation indienne où la "ville" désigne avant tout des agglomérations métropolitaines, considérées comme les moteurs de la croissance économique, aux dépens du reste de l'Inde urbaine. Pourtant, une part importante de la population urbaine vit aujourd'hui dans ce type de villes et est donc tout autant concernée par les changements introduits par les nouvelles politiques urbaines issues de la décentralisation. Dans le cadre de ce travail doctoral, une enquête a été menée à travers quatre petites villes de 20000 habitants sélectionnées à l'est de l'Uttar Pradesh en interrogeant les hommes politiques, les ingénieurs et les habitants. La recherche empirique s'est appliquée à analyser la formation des gouvernements locaux avec une perspective multi-niveaux pour comprendre les transformations institutionnelles depuis la réforme. Les résultats de l'étude permettent d'obtenir une image du processus d'émergence des municipalités dans les petites villes."

[voir sur le site](#)

[Voir la liste des thèses sélectionnées sur le site du Ramau](#)

écho des recherches

■ **Les processus participatifs transforment-ils les représentations des élus ruraux sur leur rôle et leur territoire ?**, Nicolas Buclet et Danielle Salomon, *Espaces et sociétés* 2012/3 (n°151), pp. 123-138.

"L'article s'intéresse aux conséquences de la mise en échec des modalités traditionnelles de prise de décision, de l'évolution du rôle des élus, de la façon dont ils appréhendent leur territoire. Nous identifions dans un premier temps une tension entre la représentation que les élus se font de leur rôle et les aspirations au dialogue autour de projets de territoire. Nous voyons ensuite comment les promoteurs de mouvements de contestation pèsent sur le processus décisionnel et forcent les élus à négocier. Nous interrogeons enfin les conséquences des formes de dialogue engagées, en tant que vecteur potentiel d'apprentissage pour les élus, grâce au temps de réflexion associé au dialogue enclenché."

[voir en ligne sur Cairn](#)

■ **De l'expertise associative à la constitution d'un contre-pouvoir. Action collective et concertation à Paris Rive Gauche**, Héloïse Nez, *Espaces et sociétés* 2012/3 (n°151), pp. 139-154.

"Dans les dispositifs de démocratie participative, l'impact des citoyens se limite souvent à l'échelle des quartiers, sans pouvoir peser sur les grandes transformations urbaines. Pourtant, à Paris Rive Gauche, les acteurs associatifs sont parvenus à avoir un impact non négligeable sur un projet urbain de grande ampleur. En s'interrogeant sur cette exception, cet article montre que les associations peuvent imposer leurs savoirs sur la table des négociations, en dépit des questions d'échelles et de la dimension économique des projets, à partir du moment où elles arrivent à saisir les effets d'opportunités politiques, à développer une capacité de contre-expertise et à s'inscrire dans une double dynamique de coopération et de contre-pouvoir. Cette articulation entre des logiques de savoir et de pouvoir est sans doute la condition pour que les citoyens puissent se faire entendre sur les questions d'urbanisme à grande échelle."

[voir en ligne sur Cairn](#)

Agenda

rencontres et colloques

[plus d'informations](#)

24/01/2013 - Des villes et des normes : regards croisés, Journée d'études organisée à l'Institut d'Urbanisme de Paris, 61, avenue du Général de Gaulle à Créteil, amphithéâtre 102.

"A l'échelle du quartier comme à l'échelle de la mégalopole urbaine, les normes contribuent à construire l'espace mais aussi à régir les pratiques des individus, qu'ils en aient conscience ou non. Il s'agit donc d'interroger la norme en tant que production juridique mais aussi en tant qu'ensemble des règles de conduites qu'il convient de suivre au sein d'un groupe social. La ville est-elle, en elle-même, productrice de normes ? Ou permet-elle au contraire de s'en libérer ? Et à l'inverse les normes contribuent-elles à faire ou défaire la ville ? Y a-t-il des normes spécifiquement urbaines ? Comment les normes organisent-elles les modes de vie urbains ? Mais aussi comment ces modes de vie s'organisent-ils autour de ces normes ? La production et les usages de la ville et de ses espaces semblent établir ce qui doit être perçu comme déviance ou normalité, que ce soit par un processus d'inclusion ou d'exclusion. Il convient de questionner quels sont ou quels pourraient être les points de résistances aux normes, c'est pourquoi la perception et le vécu des normes par les différents acteurs qui produisent et pratiquent la ville doivent être analysés. Cette journée d'étude se donne donc pour objectif de réfléchir sur les normes à la lumière des pratiques et des formes de production de la ville. Les présentations qui animeront la journée proviennent d'approches différentes et interdisciplinaires menées par des jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants...) en urbanisme, sociologie, géographie, architecture, philosophie..."

[voir sur le site](#)

25-26/01/2013 - Engagements et tensions autour de la rénovation urbaine - Expériences locales et comparaisons internationales, Colloque international organisé par l'UMR-LAVUE et le Centre SUD à l'ENSA Paris-Val de Seine - 3, quai Panhard et Levasseur, 75013 Paris.

"Le colloque « Engagements et tensions autour de la rénovation urbaine » organisé par l'UMR LAVUE et le centre SUD et qui se tiendra à Paris les 25 et 26 janvier 2013 a pour objectif d'appréhender la rénovation urbaine selon quatre principaux questionnements : quelles sont les convergences entre les formes historiques de la rénovation et ses modalités actuelles, dans des contextes sociétaux et urbains pourtant très contrastés ? Les développements récents des métropoles mondiales dans les pays en développement amènent-ils à reconsidérer les formes d'action et de justification des acteurs engagés pour ou contre la rénovation urbaine ? Comment appréhender les tensions que la rénovation urbaine peut générer, sachant que la multiplication des projets s'inscrit dans un double processus de métropolisation et de privatisation de l'espace urbain ? Enfin, quelles sont les réponses publiques et civiques (formes d'engagement, de mobilisations sociales ou de médiation) apportées à ces situations de fortes tensions urbaines et sociales ?"

Axes de réflexion : "Politiques et acteurs de la rénovation urbaine à l'heure globale : une approche comparée", "Coalitions d'acteurs et visées de la rénovation urbaine : un examen critique", "Engagements croisés des « habitants », praticiens et chercheurs : quel renouveau des formes de contestation, de coopération et de médiation ?".

[voir sur le site](#)

31/01/2013 - Commande publique d'architecture : 30 ans après la loi MOP, où en est-on ?, Débat public organisé par l'Ordre des architectes en Île-de-France, le 31 janvier 2013 à 19h. 148 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris.
"Conception réalisation, PPP, contrats globaux, logements sociaux en VEFA ou en MAPA. Le paysage de la commande publique évolue. Le terrain d'application de la loi MOP se restreint années après années, l'intérêt public de l'architecture est en question. Comment prendre en compte l'intérêt croissant de la maîtrise d'ouvrage pour les avantages escomptés des nouvelles procédures (prix, délais, maintenance...) ? Comment dans ce nouveau contexte préserver la qualité architecturale ? La loi MOP est-elle encore d'actualité ? Faut-il la faire évoluer ? Peut-on renforcer la place de l'architecte dans les nouvelles procédures ?"
[voir sur le site](#)

15/02/2013 - Développement durable et "acceptabilité sociale", Atelier thématique commun au GIS ReHaL et au réseau AC/DD - 10h30 - 16h30, Amphithéâtre 180 - École nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine, 3/15 quai Panhard et Levasseur Paris, 75013.
"La mise en œuvre du développement durable à l'aide de dispositifs sociotechniques centrés sur une "participation raisonnable" de l'habitant-usager relève d'une "coercition mutuelle" qui atteint aujourd'hui ses limites, dont la plus connue est le fameux "effet rebond". Face à ces blocages, la psychologie sociale, l'économie comportementale, les sciences de la communication, les neurosciences ou la science politique sont sollicitées pour répondre à cet "impératif écologique [qui] exige d'une part, des innovations technologiques et, d'autre part, des changements de comportement individuel et collectif (...) hypothétiques". La notion d'acceptabilité sociale, directement issue de la gestion des risques et du calcul rationnel a progressivement été reprise par les institutions alors qu'elle soulève de nombreuses questions que nous aborderons dans cet atelier et qui sont détaillées dans le texte de présentation. Cet atelier commun au réseau AC/DD et au GIS ReHaL souhaite apporter dès sa première année d'existence une contribution à ce débat, à travers trois séances, la première consacrée à la conception de la ville durable, la seconde à son appropriation et la dernière au travail du chercheur vis-à-vis de cette problématique de l'acceptabilité sociale du développement durable."
15 février 2013 - Deuxième journée : "Innovations et comportements" : Définition(s)/identification des comportements de la ville durable (recyclage, mobilités douces, etc.), Etudes de cas (Appropriabilité des innovations dans le cadre bâti), Controverse : Dans quel cadre s'inscrivent les innovations (techniques, procédurales, etc.) ? Est-il réaliste de penser que les évolutions de comportement doivent venir d'en haut ? Doivent-elles conduire avant tout à la décroissance des comportements (consomméristes, de "confort", etc.) ou se fixer d'autres priorités compte-tenu des "problèmes" d'acceptabilité que rencontrent ces innovations (diminution des effets environnementaux des comportements et des choix socio-économiques, etc.).
[voir sur le site](#)

21/02/2013 - Sciences sociales de l'urbain, Séminaire du laboratoire junior de l'École normale supérieure de Lyon. Les séances ont lieu les jeudi de 17h30 à 19h30 à l'ENS de Lyon, site Descartes.
Le cycle de séminaires « Sciences Sociales de l'Urbain » a pour objectif de faire dialoguer des chercheurs et des perspectives de recherche sur le fait urbain de façon transdisciplinaire. Ce laboratoire junior ENS est organisé par des doctorants de Lyon et de Saint-Etienne provenant de différentes disciplines (géographie, urbanisme, science politique, histoire, sociologie).
21 février 2013 - "Des mots de la ville : quel est l'intérêt de l'emprunt au vocabulaire économique pour les politiques publiques ?"
Lionel PRIGENT, Maître de conférences en urbanisme, économiste, Université de Bretagne Occidentale, chercheur à l'Institut de Géoarchitecture de l'UBO.
[voir sur le site](#)

appels à contribution

[plus d'informations](#)

Appel permanent à communications sur sujets libres, La Revue Internationale d'Urbanisme comprend une partie « Varia » destinée à publier les travaux les plus récents ainsi que les recherches portant sur des sujets non couverts par les appels à communication thématiques. Un appel à communication permanent est ouvert pour alimenter cette rubrique. Les auteurs sont invités à respecter les normes de présentation de la revue afin de faciliter le travail éditorial. Les articles d'une longueur maximale de 50 000 signes (espaces compris) sont à envoyer en format électronique à la rédaction pour évaluation.
[voir sur le site](#)

Penser les processus pour inclure les citoyens aux décisions, Appel à contribution pour le VIème colloque sur la participation des citoyens, Université Laval, Québec.
"Ce VIème colloque organisé en partenariat avec l'Institut du nouveau monde (INM) propose d'explorer les processus et les dispositifs de participation des citoyens. Au cours des derniers mois, le Québec a été traversé par diverses expériences citoyennes qui témoignent bien de la volonté des citoyens de participer aux décisions qui les touchent. Il existe aussi un éventail de démarches participatives qui incluent les citoyens dans l'énonciation des problèmes et l'élaboration de solutions aux enjeux collectifs. Enfin, une diversité d'initiatives, à vocation économique et / ou sociale, inclut les citoyens dans leur projet. Les communications qui seront proposées dans ce colloque poseront un regard à la fois empirique, théorique, normatif et critique portant sur l'un ou l'autre des axes de réflexion proposés."
Date limite d'envoi des contributions : 25 janvier 2013
[voir sur le site](#)

L'aménagement du territoire par les services publics, quels enjeux pour les villes petites et moyennes ?, Appel à contribution organisé par le Centre universitaire Jean-François Champollion, Albi.
"Les services publics comportent en France une série de particularités compte tenu de l'histoire nationale. L'idée d'un service, accessible socialement et géographiquement à tous, est un point fort régulièrement rappelé dans les politiques d'aménagement du territoire depuis l'après-guerre. Déjà, la Révolution française organisant un système de répartition régulier du territoire avait posé les fondements d'un tissu dont le but était bien de créer des mailles égales, dotées des mêmes services publics. Le développement des réseaux de transports au cours de la deuxième moitié du XIXème siècle viendra rapidement bouleverser ce fragile agencement. Aujourd'hui dans un contexte d'ouverture maximale des échanges, d'europanisation, de contraction des territoires par le développement de modes de déplacements rapides et de politiques publiques tournées vers la compétitivité, qu'en est-il des services publics ? Aménagent-ils ou déménagent-ils des territoires ?"
Voix notament : Thème n°3 "Acteurs locaux et dynamiques territoriales des services publics", Thème n°4 "Usagers des services publics territorialisés"
Date limite d'envoi des contributions : 31 janvier 2013
[voir sur le site](#)

Global challenges in Public Private Partnerships : cross-sectoral and cross-disciplinary solutions ?, Appel à

contributions pour une conférence internationale accueillie par les départements des Transports et d'Economie régionale, le Département de recherches en Management et Administration Publique, la Faculté de Droit d'Antwerp et l'Antwerp Management School.

"Globally, governments look to public private partnerships for investments, public service delivery and innovation in these times of diminishing government budgets. Partnerships between governments and private actors are even believed to be much needed instruments to face the grand societal challenges, like climate change, clean energy, smart and green transport, and secure societies. However, many existing PPP's face hardship because of economic downturn. Moreover, because of increasingly risk-averse actors, securing commitment and financing, and maximizing collaboration, innovation and value for money through PPPs become enormous challenges. There is a pressing need for cross-disciplinary, cross-sectoral, cross-country analyses and solutions. (...) The conference is open to submissions of contributions by interested academics, researchers and PhD students, as well as reflexive practitioners and policy makers active in the PPP field. Abstracts of papers should be of a scientific quality and are due by 28 February 2013. Abstracts should deal with a topic that can be considered to be at current a key development in the PPP field, either at management, financial, operational or policy level. Specific topics can be dealing with all fields where PPP's are or can be applied : transport infrastructure, energy, health care, education, sports facilities, urban renewal, environmental development etc. Practitioners and policy makers are most welcome to discuss in the paper panels, to give presentations in specific designated slots and through the Research & Practice Debates. Keynotes are delivered by top academics, but also international policy makers in the field of PPP."

Date limite d'envoi des contributions : 28 février 2013

[voir sur le site](#)

Pour une géographie du droit : un chantier urbain, Appel à contribution de la revue Géocarrefour.

"Cet appel à communications souhaite ouvrir un chantier consacré à la manière dont la géographie peut se saisir du droit et, au-delà, proposer une réflexion quant aux formes que peut prendre une géographie du droit, en privilégiant une réflexion sur la ville et les pratiques urbaines.

Trois perspectives seront envisagées dans cet appel : (1) le droit comme ressource de la citoyenneté ; (2) la régulation politique des territoires urbains ; (3) la ville et la production de la règle de droit. Ainsi, on se demandera dans le cadre de cette contribution collective autant comment le droit régule, produit et réifie des espaces, leurs fonctions et leurs processus d'appropriation, qu'en miroir, comment les pratiques territoriales influent sur la production du droit. L'objet de ce numéro sera de proposer une géographie du droit, en dépassement des études de cas pour « comprendre l'usage concret et spatialisé qui est fait du droit et les pratiques auxquelles il donne naissance » (Garcier 2009) en privilégiant le champ urbain."

Date limite d'envoi des contributions : 31 mars 2013

[voir sur le site](#)

appels d'offre de recherche

[plus d'informations](#)

Open Research Area for the social sciences, L'Agence Nationale de la Recherche et de ses agences partenaires en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni s'associent à la National Science Foundation des Etats-Unis (NSF) pour ouvrir la troisième édition de l'appel à projets ORA en sciences sociales.

"Afin de renforcer la coopération européenne en sciences sociales, de permettre aux chercheurs français, allemands, britanniques, néerlandais et américains de travailler ensemble et de concevoir les meilleurs projets de recherche possibles, l'ANR, la DFG, ESRC, NWO et la NSF lancent l'appel à projets de recherche commun ORA Plus. Ce programme est destiné à permettre le financement de projets de recherche intégrés entre des partenaires d'au moins trois des cinq pays participants. Toutes les combinaisons sont possibles avec des chercheurs des trois, quatre ou cinq pays. Les agences de financement participantes conduiront une expertise coordonnée et procéderont à une sélection commune. Les partenaires seront financés par leur agence nationale respective, en accord avec ses règles de financement propres. Dans le cadre de cet appel, ouvert à toutes les thématiques et à l'ensemble des sciences sociales, la couverture disciplinaire est susceptible de varier en fonction des agences impliquées dans la demande de financement. Des projets peuvent être déposés dans l'ensemble du champ des sciences sociales, tel qu'il est défini par chaque agence. Dans le doute, il est conseillé aux chercheurs intéressés de se renseigner auprès de leur agence nationale pour vérifier l'éligibilité de leur projet."

Date limite d'envoi des projets : 15 février 2013

[voir sur le site](#)

Sociétés, Changements Climatiques et Environnementaux, Appel à projet de l'Agence Nationale de la Recherche.

Sciences et sociétés doivent affronter conjointement un double défi : faire face à la multiplicité des changements climatiques et environnementaux à grande échelle, tout en prenant en compte les dimensions socio-économiques et éthiques mises en évidence par l'Agenda 21 sur le développement soutenable (Sommet de la Terre, Rio, 1992).

Faire face à des changements conjoints à grande échelle, tant sociétaux qu'environnementaux, requiert de nouvelles manières d'aborder la science, au-delà du renforcement nécessaire des sciences de l'environnement. Le programme SOCENV (2012-2014) vise à renforcer les disciplines ainsi qu'à promouvoir l'interdisciplinarité et l'implication des utilisateurs. Le programme est ouvert aux consortiums incluant les utilisateurs tels que les décideurs des secteurs privés ou de la société civile. Les lignes thématiques pour 2013 sont les suivantes : **Axe 1** : Variabilité et prévisibilité climatiques régionales de l'échelle mensuelle à l'échelle décennale, ciblant les géosciences et incluant la physique et la biogéochimie ; **Axe 2** : Changements du sol et de l'eau aux échelles régionales, ciblant les géosciences et les sciences de la vie ; **Axe 3** : Enjeux de connaissances en sciences humaines et sociales, ciblant l'ensemble des disciplines ; **Axe 4** : Recherche intégrée vers des solutions plus efficaces, ciblant les projets interdisciplinaires et l'implication des utilisateurs. Les candidats sont invités à présenter des projets qui justifient de financements de l'ANR pour des montants compris de 150-250 k€ pour des projets exploratoires courts et jusqu'à 500-1000 k€ pour de longs projets intégrés. Les collaborations internationales sont encouragées avec le Brésil : un accord a été signé avec les fondations brésiliennes des Etats de Sao Paulo (FAPESP) et de Pernambuco (FACEPE) permettant de cofinancer des projets franco-brésiliens. D'autres collaborations sont possibles, notamment avec les pays du Sud et les régions ultramarines. Dans le cadre de l'Espace Européen de la Recherche, les projets KIC Climat sont aussi les bienvenus.

Date limite d'envoi des projets : 19 mars 2013

[voir sur le site](#)

revue de presse sélection octobre-décembre 2012

Métiers, acteurs, professions

[plus d'informations](#)

Dossier "Chiffrer-Déchiffrer les villes"

"La réflexion sur l'avenir passe-t-elle nécessairement par l'unique expertise professionnelle des prospectivistes tels des futurologues ou autres oracles modernes porteurs de vision d'avenir autorisée ? Plus largement, le panel des experts doit-il s'élargir à tous ceux qui ont un mot à dire sur l'avenir ? La prospective serait-elle donc devenue l'affaire de tous, telle une vision de la société à construire collectivement ? Dans la mesure où ce postulat est partagé, ce sont les méthodes, les outils- et donc les acteurs - de la prospective "classique" qui ont été interrogés." Compte-rendu des 33èmes rencontres des agences d'urbanisme, Traits d'agences, supplément de Traits urbains n°57, octobre-novembre 2012. "Prospective : tous experts ? - De nouvelles pratiques collaboratives", *Compte-rendu du 4ème atelier*, p.13.

"Dialogue entre architectes et maîtres d'ouvrage : de nouveaux lieux de rencontre dans toute la France"

"Dans une France en crise, il est plus que jamais nécessaire que les architectes et les maîtres d'ouvrage apprennent à mieux se comprendre et à échanger afin de donner corps à de beaux projets. Avec ses dix antennes régionales, l'association Architecture et maîtres d'ouvrage (AMO), qui fêtera ses trente ans en 2013, en a fait sa vocation. (...) Lieu de rencontre réunissant maîtres d'ouvrage publics et privés, architectes, représentants de l'administration et industriels, AMO a pour objectif premier la « sensibilisation des maîtres d'ouvrage à leurs responsabilités en matière architecturale et à la promotion de l'architecture." *D'Architectures n° 214, décembre 2012, p. 118-120.*

"Agences d'urbanisme et monde de la recherche : quelles interactions pour quels apports ?", *Compte-rendu du 11ème atelier*, p. 15.

"Depuis leur création, les agences d'urbanisme sont en appui des collectivités locales pour l'élaboration des politiques et stratégies territoriales. Elles bénéficient d'un positionnement bien spécifique leur permettant d'envisager leur relation avec les acteurs locaux sur le long terme. (...) Il faut alors s'interroger sur la relation qu'il y a ou qu'il pourrait y avoir entre les agences et la recherche urbaine. Comment les agences d'urbanisme peuvent-elles tisser des liens avec la recherche ? Dans quel but ? (...) Ce rapprochement est aussi une voie pour un renouvellement théorique des équipes des agences, nécessaire pour progresser dans la compréhension des phénomènes urbains."

"Quels outils pour rendre compte de l'action publique et l'adapter à l'évolution des modes de vie ?", *Compte-rendu du 5ème atelier*, p. 13

"Chacun d'entre nous adapte ses pratiques à des situations diverses, tout cela à une vitesse déconcertante. Pourtant les métiers de l'architecture et de l'urbanisme continuent à naviguer en mobilisant des données et des processus de travail qui ne restituent que très partiellement les modes de vie et leurs évolutions... Des outils donc, des compétences, qui ne sont peut-être plus tout à fait adaptés pour accompagner la transformation des politiques publiques."

"Métiers de l'architecture : l'architecte artiste laisse peu à peu sa place à l'architecte commercial"

"Si l'activité tourne au ralenti, de belles opportunités de carrière sont toujours présentes dans la filière de l'architecture. A condition de s'adapter aux nouveaux impératifs du marché. Plus que jamais lié à l'activité du bâtiment, le marché de l'architecture connaît un sérieux coup de mou. Commandes publiques en chute libre, précarité de l'emploi, travail aléatoire... le tableau n'est pas rose pour la globalité des 30000 architectes inscrits au Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA), auxquels s'ajoutent 15 000 salariés des métiers de l'architecture. Pour ne rien arranger, la profession n'est pas synonyme de rémunération fructueuse, contrairement aux idées reçues. « 50% des architectes masculins gagnent moins de 30 000 euros net annuels. Et 50% des femmes gagnent moins de 15 000 euros." *lemoniteur.fr, dossier "Les métiers du BTP".*

 **Activité, pratiques, processus**

"Viva-Cités : les Rennais acteurs des mutations urbaines"

"Raréfaction des ressources naturelles, crise économique, une nouvelle ère qui nécessite de repenser le modèle de développement de la ville, les questions de mobilité et les pratiques sociales s'annoncent. Avec Viva-Cités – un forum citoyen sur la métropole du futur qui s'est tenu du 29 septembre au 7 octobre –, Rennes Métropole a élevé ses habitants au rang d'acteurs des formes et des pratiques urbaines futures de la capitale bretonne. Témoignages filmés, paroles recueillies, enquêtes, devraient amender le document contractuel fixant l'avenir de Rennes Métropoles adopté en 2014. (...)" *Traits urbains n°57, octobre-novembre 2012, p. 10.*

"L'ethnologie des savoir-faire, au risque de l'action et de l'engagement"

"Construire des fours à pain en terre crue, pratiquer l'isolation des murs en déchets de chanvre et de lin, édifier des architectures mineures ou majeures en sachant tirer parti des arbres qui poussent malicieusement sur le chantier, tout en qualifiant des demandeurs d'emploi en zones urbaines sensibles, voilà quelques exemples de réalisations dans lesquelles l'ethnologie des savoir-faire peut s'impliquer dans les sociétés contemporaines." *François Calame, Culture et Recherche n°127, automne 2012, p. 20.*

"Et si les architectes dopaient leur lobbying ?"

"Le lobbying tient d'un processus complexe mêlant des intérêts particuliers et l'intérêt général. Dans ce jeu d'acteurs, où chaque partie prenante s'attache à communiquer aux responsables publics des informations essentielles pour se faire entendre, les architectes peuvent-ils agir efficacement ? Si le métier d'architecte fait parfois rêver, l'importance des marchés du secteur du BTP a pour corollaire des lobbys puissants, peu enclins à favoriser le rôle des architectes au profit d'autres acteurs de la construction." *D'Architectures n°213, novembre 2012, p.86.*

Voir aussi :

"Lobbying - Le point de vue d'Aristide Luneau, directeur du cabinet de lobbying Interel"

"Auteur avec Marie-Laure Daroudan du livre *Lobbying, Les coulisses de l'influence en démocratie*, Aristide Luneau, (...) à l'encontre des idées reçues et de l'image parfois caricaturale des lobbyistes, est convaincu de l'utilité du lobbying et de sa contribution positive à la définition de l'intérêt général."

D'Architectures n°213, novembre 2012, p.88.

 **Formation, gestion des compétences**

"L'agence d'architecture : grandir ou périr ?"

"La croissance en taille est-elle une évolution inévitable de la profession ? La complexité croissante du métier d'architecte semble y inciter. (...) L'Observatoire de la profession publié par l'Ordre national des architectes révélait que plus de 70% des architectes exerçaient seul ou avec un salarié. La médiane des chiffres d'affaires de situe à 105 000 euros annuels. Si l'on se fonde sur les catégories établies par l'Insee, la majorité des sociétés d'architecture relèvent des micro-entreprises (moins de dix salariés) ou de la Très petite entreprise (TPE), structure de moins de vingt personnes apparaissant au Top 200 à partir de la 30ème place. Seules une poignée d'agences d'architecture mériteraient en France l'appellation PME ! Par comparaison, les plus grandes agences étrangères se rangent dans la catégorie supérieure, celle des ETI (entreprises de taille intermédiaire)."

Dossier "Les 200 premières agences françaises classées selon leur chiffre d'affaires", D'Architectures n° 214, décembre 2012, p. 140.

[plus d'informations](#)

"Politique Fiction"

"Avant d'accueillir, au mois de mars prochain, la huitième édition de la Biennale internationale de design, la Cité du design de Saint-Etienne présente, jusqu'au début du mois de janvier, l'exposition «Politique Fiction». Imaginée et coordonnée par la théoricienne et enseignante Alexandra Midal, la manifestation se propose d'interroger la dimension utopique et politique des projets développés par les designers, depuis les origines de la discipline."

D'Architectures n° 214, décembre 2012, p. 124-125.

"La parole partagée"

"En s'appuyant sur son expérience de construction de réseaux au Service des musées de France, Sylvie Grange montre comment il est possible, et nécessaire, d'inclure dans le patrimoine l'appropriation par les publics mais aussi les pratiques professionnelles, dans la diversité de leurs lectures, de leurs questions, de leurs choix et des réponses qui y font face, pour mieux fonder la légitimité patrimoniale. "

Sylvie Grange, Culture et Recherche n°127, automne 2012, p. 39.

[plus d'informations](#)

"L'enseignement supérieur et la recherche, un nouvel acteur territorial ?"

Table ronde du vendredi 12 octobre 2012 animée par Antoine Loubière. La revue *Urbanisme* revient "sur ce thème fondamental de la relation entre les territoires et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche".

"Universités : Innovation - Recherche - Territoires", *Hors-série n°43 de la revue Urbanisme, novembre 2012, pp. 5-12.* Dans ce numéro, voir la partie intitulée "**Acteurs, Instruments, Compétences**"

Maîtrise d'ouvrage, politiques publiques, politiques urbaines

[plus d'informations](#)

"Paris, une métropole au défi de l'intelligence collective"

"La construction d'une métropole est un travail patient qui engage un changement d'échelle pour l'exercice de la démocratie. En parallèle des discussions entre élus au sein de Paris Métropole et avec les habitants, Paris a engagé un travail avec les chercheurs. Anne Hidalgo et Pierre Mansat reviennent sur ce qu'ils ont retenu de ces échanges. "Depuis trois ans, Paris fait le choix de réunir des chercheurs du monde entier pour l'accompagner dans le chantier de la gouvernance de la métropole parisienne. L'objectif est de confronter notre volonté de faire bouger les lignes avec les démarches entreprises par d'autres villes comme Londres, New-York, Madrid, ou encore Rio de Janeiro pour recomposer leur système de gouvernance et se donner les moyens de maîtriser leur développement."

D'Architectures n° 214, décembre 2012, p. 124-125.

Réglementation, normalisation, certification

[plus d'informations](#)

Livre blanc concernant la dérive jurisprudentielle de la responsabilité professionnelle des architectes, rédigé par

Olivier Celnik, Jean-François Espagno et Isabelle Perrin.

"(...) Un Livre blanc entend ouvrir le débat pour mettre un frein aux dérives trop souvent constatées, estiment les auteurs, dans la recherche de leur responsabilité professionnelle en cas de sinistre. L'augmentation incessante des responsabilités des architectes inquiète la profession. Les architectes craignent de devenir les boucs-émissaires tous désignés pour assumer des erreurs dans les domaines les plus variés... et les plus éloignés de leurs missions ! Un cercle vicieux se crée, qui impose à ces mêmes architectes des primes d'assurance toujours plus élevées afin de répondre aux mises en cause par les juges qui les condamnent... parce qu'ils les savent précisément bien assurés ! Et ce, même si les fautes en question, toujours plus coûteuses, sont commises par des tiers."

[voir en ligne et télécharger](#)

International

[plus d'informations](#)

"La "triplette" de la politique pour le PCI en Grèce: ethnologue, expert et fonctionnaire"

"En Grèce, la valorisation toujours actuelle des "grandes valeurs antiques", ainsi que des réticences fortes à reconnaître des éléments culturels propres à différentes "communautés" sont un frein au développement d'une politique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. L'ethnologue-fonctionnaire tente, malgré tout, de sensibiliser les acteurs concernés et de mettre en oeuvre avec rigueur les directives de l'Unesco pour l'inventaire de ce patrimoine."

Panayiota Andrianopoulou, Culture et Recherche n°127, automne 2012, p. 54.

"La "maison laboratoire" de Mahdia en Tunisie"

"La réhabilitation d'une maison ancienne à Mahdia a été l'occasion, pour des étudiants et enseignants en architecture des deux rives de la Méditerranée, des artisans et des habitants, de se confronter aux dilemmes de la protection du patrimoine et de la modernisation des modes de vie et des techniques. "Chantier invisible", la maison Mahdia leur a permis d'expérimenter l'architecture comme un débat social."

Agnès Deboulet et Rainier Hoddé, Culture et Recherche n°127, automne 2012, p. 21.

"Consulter pour moins débattre ? Retour sur l'enquête publique de 1859 sur l'annexion des communes suburbaines parisiennes"

"La consultation des habitants sur la réorganisation administrative de l'agglomération parisienne est-elle le gage d'un processus démocratique ? L'édition des réponses à la consultation publique conduite en 1859 pour recueillir les avis des habitants sur l'annexion des communes périphériques à Paris fait apparaître une certaine continuité dans les enjeux d'une telle entreprise."

D'Architectures n° 214, décembre 2012, p. 124-125.

 [accueil du site ramau](#)